



*VILLE DE SAINT-RAYMOND*  
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

## **AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR**

### **Règlement 924-26**

---

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond a adopté, lors de sa séance ordinaire tenue le 11 mai 2026, le règlement suivant :

↳ **Règlement 924-26** *Règlement établissant un programme municipal d'aide financière complémentaire au Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ)*

Ce règlement a été approuvé par la Société d'habitation du Québec le 27 mai 2026 et entrera en force et en vigueur conformément à la *Loi sur les cités et villes*.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville où il est déposé.

Donné le 27 mai 2026.

La greffière,

Vicky Morasse